

RAPPORT ANNUEL 2010

CONSEIL DE QUARTIER DE VAL-BÉLAIR

Le 16 mars 2011

TABLE DES MATIÈRES

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER	4
2.1 Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier	4
2.2 Les membres du conseil d'administration	4
2.3 Le territoire du quartier	5
3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL	5
3.1 Séances ordinaires et de travail	5
3.2 Invités aux séances du conseil	6
3.3 Demandes d'opinion	6
3.4 Participation à d'autres activités	6
3.5 Résolutions du conseil	7
4. RÉALISATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER	10
4.1 Actions réalisées par le conseil	10
4.2 Plan de mobilité durable	10
4.3 Plan de quartier	10
4.4 Marché public de Val-Bélaïr	11
4.5 Initiatives du conseil	11
4.6 Autres sujets discutés	13
5. ORIENTATIONS 2011	13
6. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2010	13

1. **Mot de la présidente**

La sixième année du conseil de quartier a bien démarré avec plusieurs nouveaux membres et aucun poste vacant. Les citoyens ont de l'intérêt pour leur milieu de vie, surtout parmi les nouveaux résidents. Également, certains ont été présents à chacune de nos séances. Même peu nombreux, ils observent, posent des questions et reviennent. C'est stimulant.

Au cours de l'année, avec la complicité de notre conseiller en consultations publiques, M. Marc Bédard, nous avons trouvé des invités qui ont présenté des sujets variés et d'actualité. Il faut souligner le professionnalisme de M^{me} Nathalie Cournoyer de la Division de la gestion du territoire pour la présentation des changements de zonage pour lesquels le conseil de quartier doit émettre une opinion. Je ne peux passer sous silence la présence de nos deux conseillers municipaux, MM. Sylvain Légaré et Simon Brouard qui, même très occupés, ont participé activement à nos réunions.

Au terme du présent mandat, je souligne le départ de M^{me} Jeanne Routhier et de M. Michel Carrier. Ils se sont impliqués au sein du conseil depuis le début. Leur disponibilité et leur expertise nous manqueront. Je les remercie et leur souhaite de beaux succès dans la réalisation de leurs projets.

Le quartier de Val-Bélair est en pleine expansion. Les nouveaux secteurs domiciliaires se multiplient, la circulation se densifie, l'offre de transport en commun reste limitée et l'offre commerciale se définit principalement par des épiceries, des restaurants et des pharmacies. Certains services à la population ont disparu du district tels que le CLSC même s'il y a encore des besoins sociaux. Il faut se déplacer dans le secteur de Loretteville. Par contre, les citoyens ont accès à une clinique médicale plus complète.

En 2011, les responsables du Réseau de transport de la Capitale (RTC) ont prévu rencontrer le conseil de quartier pour la présentation d'un projet de réorganisation du transport en commun. Nous avons présenté un mémoire lors de la grande consultation sur le plan de mobilité durable à l'automne. D'autres projets de notre plan de quartier, dont l'aménagement d'un terrain multisport, devrait se concrétiser au cours de l'été pour favoriser la pratique d'activités libres.

Je remercie tous les membres du conseil de leur intérêt soutenu concernant l'amélioration de la qualité de vie dans leur quartier et leur implication dans les discussions. Nous avons formé une belle équipe.



Francine Dion, présidente



2. Présentation du conseil de quartier

2.1 Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Son rôle est de faciliter la consultation de la population concernant les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. Interlocuteur privilégié de la Ville en matière de consultation, le conseil est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier tels que la sécurité, la circulation, les loisirs et la vie communautaire, l'environnement ou l'aménagement du quartier.

Le conseil de quartier de Val-Bélair a été constitué le 19 février 2004 à la demande de la population. Sont membres d'office du conseil, toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier ainsi que celles qui représentent un établissement commercial, industriel ou institutionnel situé dans le quartier.

2.2 Les membres du conseil d'administration

Le conseil de quartier est dirigé par un conseil d'administration composé de neuf membres bénévoles élus par la population du quartier pour un mandat de deux ans : quatre hommes, quatre femmes et une personne du milieu commercial, industriel ou institutionnel. Les conseillers municipaux dont le district ou une partie de celui-ci se situe dans les limites du quartier sont également membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote.

Voici les personnes qui ont siégé au sein du conseil de quartier de Val-Bélair lors de l'année 2010 :

M^{me} Francine Dion, présidente
M. Luc Levert, secrétaire
M. Michel Carrier, trésorier, représentant du milieu commercial
M^{me} Sophie Gingras, administratrice
M^{me} Suzanne Fournier, administratrice
M^{me} Jeanne Routhier, administratrice (démission en octobre 2010)
M. Gilles Dufresne, administrateur
M. Mathieu Cooper, administrateur
M. Jean Thibault, administrateur

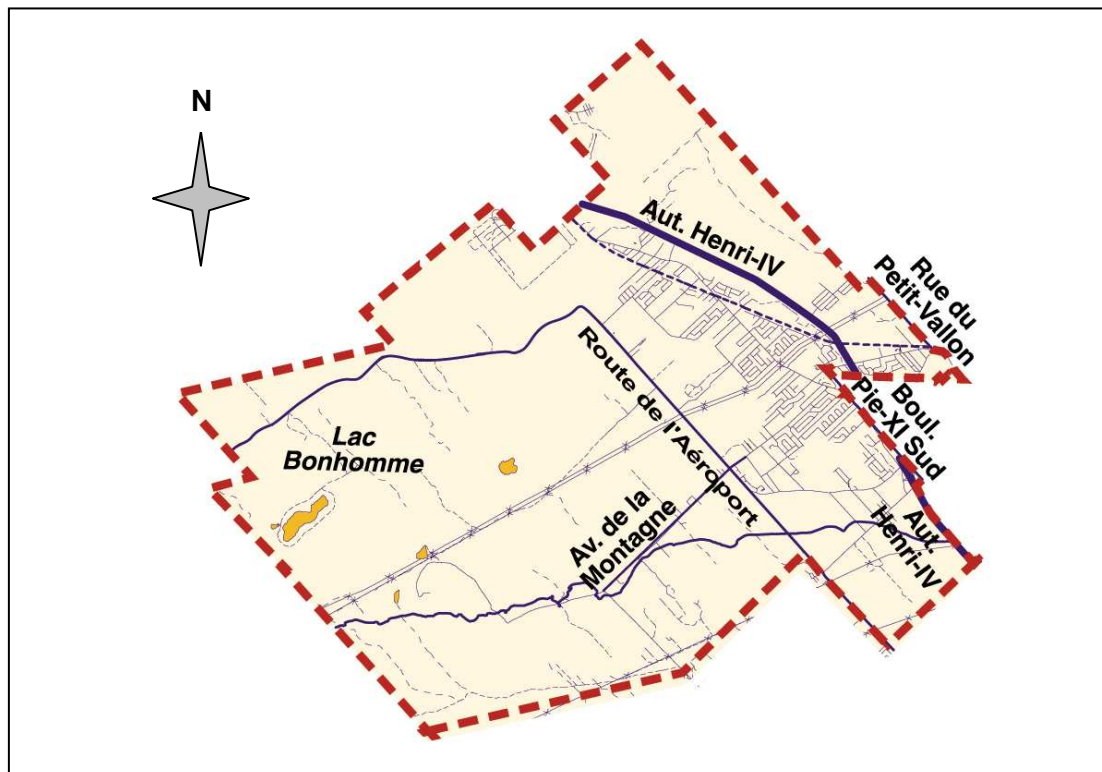
M. Simon Brouard, conseiller municipal du district électoral des Châtel
M. Sylvain Légaré, conseiller municipal du district électoral de Val-Bélair

M. Marc Bédard, conseiller en consultations publiques

Le mandat du conseil d'administration prendra fin à l'assemblée générale annuelle du 16 mars 2011.

2.3 Le territoire du quartier

Le territoire du conseil de quartier de Val-Bélair correspond aux limites de l'ancienne ville de Val-Bélair. Il regroupe près de 9 000 résidences et une population de 22 625 personnes en 2006. Ses limites sont illustrées sur la carte ci-dessous.



3. Fonctionnement du conseil

3.1 Séances ordinaires et de travail

Au cours de l'année 2010, le conseil d'administration a tenu neuf séances ordinaires et une assemblée générale le 17 mars 2010. Les séances se tenaient le troisième mercredi de chaque mois sauf en juillet et en août.

Plusieurs demandes d'opinion concernant le changement de zonage ont été traitées au cours de l'année. Les résolutions de ces demandes de modification ont été bien accueillies par le conseil d'arrondissement.

En 2010, plus de cent personnes et une dizaine d'organismes du quartier ont participé aux différentes activités du conseil de quartier.

3.2 Invités aux séances du conseil

Voici une liste non exhaustive des personnes invitées ainsi que la nature des rencontres :

- M^{me} Joanne Ouellette de la maison Léon-Provancher;
- M^{me} Cathia Vallée, conseillère en loisirs, pour la présentation du projet d'aménagement du parc Adagio et pour la réalisation d'une consultation publique concernant les jeux à intégrer à ce parc;
- Présentation de M^{me} Mélanie Deslongchamps, directrice générale de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL), portant sur le sujet du bassin versant du lac et de la rivière Saint-Charles.

3.3 Demandes d'opinion

Voici une liste non exhaustive des demandes d'opinion relatives aux :

Projet de modification du Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme afin de créer une nouvelle zone 66150Cb à même la zone 66140Mb et de modifier la limite de la zone 66145Ha.

Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme, R.C.A.6V.Q. 4, afin de créer une nouvelle zone à même la zone 66444Hb et de modifier les normes d'implantation et de stationnement ainsi que de retirer un usage spécifique autorisé dans le but d'augmenter la hauteur maximale des bâtiments principaux dans la zone 66445Ha.

Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme, R.C.A.6V.Q. 4, afin d'autoriser la réparation, la reconstruction ou l'agrandissement sur un lot non desservi ou partiellement desservi dans la zone 66106Ha.

3.4 Participation à d'autres activités

Outre ces rencontres, des membres ont participé à différentes séances d'information ou de consultation tenues par la Ville, par l'Arrondissement ou par d'autres organismes pour connaître les projets et les mesures touchant le quartier. Ils ont également pris part à diverses activités d'échange et de formation s'adressant aux membres des conseils de quartier ainsi qu'à une activité de reconnaissance des bénévoles :

Date	Description
13 janvier	Première réunion du Comité Sécurité routière conjoint avec l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles.
Mars	Rencontre avec plusieurs conseils de quartier et représentants des municipalités environnantes concernant la réouverture de l'urgence du centre hospitalier Chauveau.

17 avril	Visite de l'exposition du Cercle des Fermières de Val-Bélair au centre culturel Georges-Dor.
18 avril	Plusieurs membres assistent au spectacle de la soirée de reconnaissance des bénévoles de l'Arrondissement au Grand Théâtre de Québec.
Avril	Rencontre concernant la sécurité routière dans le secteur de Saint-Émile.
26 avril	Rencontre d'information concernant le sentier d'observation de la rivière Saint-Charles.
5 mai	Rencontre concernant la sécurité routière dans le secteur de Lac-Saint-Charles.
28 mai	Francine Dion et Jeanne Routhier assistent à l'ouverture des Olympiades Optimistes.
1 ^{er} juin	Activité à la pharmacie Uniprix concernant la sécurité routière.
1 ^{er} juin	Première réunion du comité Sécuri-Parc.
4 juin	Activité concernant la sécurité routière au service de garde de l'école du Val-Joli.
10 juin	Francine Dion participe au 5 à 7 de l'Association des gens d'affaires au restaurant L'Express du Nord dont l'invité était Régis Labeaume, maire de Québec.
24 juin	Seule la présidente a reçu une invitation pour participer aux activités de Bel air de fête. Aucune participation.
3 juillet	Ouverture du marché public de Val-Bélair.
19 septembre	Consultation publique concernant l'aménagement du parc Adagio.
1 ^{er} octobre	Dépôt d'un mémoire sur la mobilité durable.
5 octobre	Rencontre du Comité Sécurité routière.
9 octobre	Fermeture du marché public.
20 octobre	Rencontre avec Mélanie Deslongchamps de l'APEL concernant les bassins versants.
20 octobre	Démission de M ^{me} Jeanne Routhier.
21 octobre	Rencontre avec M ^{me} Letarte du CLSC : comité de défavorisation.
30 octobre	Participation au 5 à 7 de la maison des jeunes pour son 25 ^e anniversaire.

3.5 Résolutions du conseil

Le conseil a voté 23 résolutions sur divers sujets.

Résolution	Date	Libellé
CQVB 10-CA-01	10-01-20	M. Dufresne, appuyé de M ^{me} Gingras, propose d'émettre le chèque n° 66, au montant de 70 \$, à M ^{me} Pettinati en paiement des honoraires pour la rédaction du procès-verbal. <i>La résolution est acceptée à l'unanimité.</i>
CQVB 10-CA-02	10-01-20	ATTENDU que le 12 janvier 2010, la population d'Haïti était victime d'un séisme de magnitude 7 sur l'échelle de Richter; ATTENDU que depuis ce terrible événement, le peuple haïtien vit dans la plus grande misère et la souffrance; ATTENDU que les militaires de la base de Valcartier font preuve d'une grande solidarité humaine face à cette tragédie;

Résolution	Date	Libellé
		<p>ATTENDU que plusieurs militaires revenant depuis peu d'Afghanistan se portent volontaires pour participer à cette mission humanitaire;</p> <p>ATTENDU que bon nombre de militaires sont résidents de la ville de Québec et plus particulièrement du secteur de Val-Bélair;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M^{me} Dion, appuyée par M. Carrier, que les membres du conseil d'administration du conseil de quartier de Val-Bélair adressent aux militaires de la base de Valcartier leur plus grande admiration et leur souhaitent bon succès dans l'accomplissement de cette mission humanitaire qui sera empreinte d'émotions vives et de dévotions sans limites. <i>La résolution est acceptée à l'unanimité.</i></p>
CQVB 10-CA-03	10-02-17	Sur proposition de M. Carrier, appuyé par M. Dufresne, le conseil de quartier recommande unanimement au conseil d'arrondissement le statu quo soit, de ne pas donner suite au projet de règlement R.C.A.6V.Q. 4 et de conserver le zonage tel qu'il est actuellement pour ce secteur.
CQVB 10-CA-04	10-02-17	M ^{me} Dion, appuyée par M. Dufresne, propose de nommer M. Marc Bédard à titre de président d'élection. <i>La proposition est acceptée à l'unanimité.</i>
CQVB 10-CA-05	10-02-17	M ^{me} Routhier, appuyée par M ^{me} Fournier, propose d'affecter la somme de 100 \$ afin de faire l'achat de boissons et de confiseries pour la tenue de l'assemblée générale annuelle. <i>La proposition est acceptée à l'unanimité.</i>
CQVB 10-CA-06	10-04-21	M. Dufresne, appuyé par M ^{me} Gingras, propose d'appuyer le projet du parc polyvalent sous la ligne d'Hydro-Québec près du parc de la Chanterelle. <i>La résolution est acceptée à l'unanimité.</i>
CQVB-10-CA-06A	10-04-21	M ^{me} Gingras, appuyée par M. Levert, propose de rembourser le montant de 83,25 \$ (chèque n° 68) pour payer la facture du goûter de l'assemblée générale. <i>La résolution est acceptée à l'unanimité.</i>
CQVB-10-CA-07	10-04-21	M. Dufresne, appuyé par M. Carrier, propose d'émettre le chèque n° 67, au montant de 70 \$, à M ^{me} Pettinati pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée générale. <i>La résolution est acceptée à l'unanimité.</i>
CQVB-10-CA-08	10-04-21	M. Carrier, appuyé par M. Levert, propose d'émettre le chèque n° 69, au montant de 70 \$, à M ^{me} Pettinati pour la rédaction du procès-verbal de cette réunion. <i>La résolution est acceptée à l'unanimité.</i>
CQVB 10-CA-09	10-04-21	<p>M. Dufresne, appuyé par M^{me} Fournier, demande que les cas ci-dessous soient analysés et que des solutions soient apportées.</p> <ul style="list-style-type: none"> A) L'arrêt n'est pas près du parc du Centaure. Les enfants traversent dans un endroit non sécuritaire. B) La difficulté pour les citoyens de la rue du Centaure à sortir de leur entrée pour emprunter le boulevard Pie-XI. Lorsqu'ils réussissent, c'est une opération très risquée. C) La vitesse excessive dans la rue de l'Esplanade. D) L'intersection des rues de l'Esplanade et d'Édimbourg est dangereuse due à la mauvaise visibilité. E) L'intersection de la rue de l'Esplanade et du boulevard Pie-XI Nord est fortement achalandée, surtout pour tourner à gauche. F) La vitesse excessive sur la route de l'Aéroport. Il faut tenir compte du fait qu'il y a une piste cyclable. <p><i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>
CQVB-10-CA-11	10-05-19	Sur proposition de M ^{me} Fournier, appuyée par M. Levert, le conseil de quartier recommande unanimement au conseil d'arrondissement de

Résolution	Date	Libellé
		<p>poursuivre le processus d'adoption du projet de règlement R.C.A.6V.Q. 16.</p> <p>Toutefois, le conseil d'administration désire souligner qu'il éprouve un très grand malaise puisqu'il se retrouve devant un fait accompli. Ce qui tend à lui lier les mains. Cette situation ne devrait plus se reproduire. Il est inconcevable qu'un entrepreneur débute les travaux de construction avant même d'avoir obtenu au préalable le permis ou, à tout le moins, d'avoir obtenu confirmation de la conformité des plans du bâtiment.</p>
CQVB-10-CA-12	10-05-19	M. Cooper, appuyé par M ^{me} Gingras, propose d'émettre le chèque n° 70 pour payer les frais de 32 \$ pour l'inscription au registre des entreprises. <i>La proposition est acceptée à l'unanimité.</i>
CQVB-10-CA-13	10-05-19	M ^{me} Routhier, appuyée par M ^{me} Dion, propose d'émettre le chèque n° 71, au montant de 70 \$, à M ^{me} Pettinati pour la rédaction du procès-verbal de la réunion. <i>La proposition est acceptée à l'unanimité.</i>
CQVB-10-CA-14	10-06-16	M ^{me} Routhier, appuyée par M ^{me} Fournier, propose d'émettre le chèque n° 73, au montant de 32 \$, pour payer les frais d'inscription au registre des entreprises.
CQVB-10-CA-15	10-06-16	M. Dufresne, appuyé par M ^{me} Dion, propose d'émettre le chèque n° 72, au montant de 70 \$, à M ^{me} Pettinati pour la rédaction du procès-verbal de la réunion. <i>La proposition est acceptée à l'unanimité.</i>
CQVB-10-CA-14A	10-09-15	<p>Sur proposition de M^{me} Gingras, appuyée par M^{me} Fournier, le conseil de quartier recommande unanimement au conseil d'arrondissement de poursuivre le processus d'adoption du projet de règlement R.C.A.6V.Q. 4.</p> <p>Toutefois, le conseil d'administration désire souligner que les systèmes d'égouts doivent être conformes à la réglementation en vigueur.</p>
CQVB-10-CA-15A	10-09-15	<p>M^{me} Dion, appuyée par M^{me} Gingras, propose de suggérer au RTC d'ajouter de nouveaux stationnements incitatifs sur le boulevard Pie-XI Nord afin de favoriser une plus grande utilisation du transport en commun.</p> <p>Voici quelques suggestions d'endroits qui pourraient convenir.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le stationnement municipal situé en face de la bibliothèque. • La nouvelle clinique médicale du boulevard Pie-XI Nord. • En face de l'Entre-nous, rue des Affaires. • Le stationnement du Metro. <p><i>La proposition est reçue et adoptée à l'unanimité.</i></p>
CQVB-10-CA-16	10-11-17	M. Thibault, appuyé par M. Dufresne, propose qu'un chèque n° 74, au montant de 70 \$, soit remis à M ^{me} Pettinati pour la rédaction du procès-verbal de la séance du mois d'octobre. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-10-CA-17	10-11-17	M ^{me} Gingras, appuyée par M. Thibault, propose que des points d'eau soient ajoutés sur la piste cyclable du corridor des Cheminots. <i>La résolution est acceptée à l'unanimité.</i>
CQVB-10-CA-18	10-11-17	M. Carrier, appuyé par M. Dufresne, demande que la Ville applique son règlement concernant l'affichage et élimine les nombreuses affiches de différents promoteurs qui polluent le secteur de Val-Bélair. <i>La résolution est acceptée à l'unanimité.</i>
CQVB-10-CA-19	10-11-17	M ^{me} Dion, appuyée par M. Cooper, propose le calendrier suivant pour les séances en 2011 : 19 janvier, 16 février, 16 mars (AGA), 20 avril, 18 mai et 15 juin. <i>La résolution est acceptée à l'unanimité.</i>
CQVB-10-CA-20	10-12-15	M. Levert, appuyé par M. Dufresne, propose qu'un chèque, au montant de

Résolution	Date	Libellé
		70 \$, soit remis à M ^{me} Pettinati pour la rédaction du procès-verbal de la séance du mois de novembre. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>

4. **Réalisations du conseil de quartier**

Dans le cadre de son mandat, le conseil de quartier a posé plusieurs actions en 2010. Après l'élaboration du plan directeur, les membres ont identifié des actions prioritaires pour les trois prochaines années.

4.1 **Actions réalisées par le conseil**

Le conseil travaille à la réalisation des projets inscrits au plan directeur du quartier et sur l'emprunt nécessaire au paiement des frais qui y sont rattachés.

Les priorités retenues sont :

- Le maintien d'un marché public dans le centre du secteur de Val-Bélair;
- La sécurité dans les parcs;
- L'amélioration de la signalisation à des endroits stratégiques, notamment l'aréna, les écoles, etc.;
- L'aménagement d'un terrain multisport pour les familles;
- La construction d'un trottoir sur le boulevard Pie-XI Nord en face de la résidence Villa de l'Avenir, soit entre les rues Iberville et des Immortelles.

4.2 **Plan de mobilité durable**

La présentation du Plan de mobilité durable retiendra certainement l'attention des membres du prochain conseil en regard des problèmes de circulation constatés et qui devraient augmenter dans les prochaines années, avec l'ajout de 660 habitations en 2011.

4.3 **Plan de quartier**

À la suite de l'adoption du règlement décrétant l'emprunt de sommes permettant la réalisation du plan de quartier, le montant total disponible est de 200 000 \$ pour une période de quatre ans. Un premier montant de 100 000 \$ a été consenti en cours d'année 2009. En collaboration avec les différents services de la Ville et à partir des commentaires recueillis auprès des citoyens lors d'une consultation publique, le conseil d'administration a procédé à l'identification des dossiers prioritaires qui requièrent l'utilisation de ces fonds pour en assurer leur mise en œuvre.

Ainsi, à ce jour, les sommes engagées ont contribué à la réalisation des projets suivants :

- **L'équipement pour le marché public (été 2009);**
- **L'aménagement d'un terrain multisport (été 2011);**
- **L'affichage des sites d'intérêt.**

4.4 **Marché public de Val-Bélair**

Pour une deuxième année consécutive, les citoyens ont apprécié ce rendez-vous du samedi avec les producteurs et les artisans de la région. Un nouveau site et de nouveaux produits ont marqué la saison 2010 du marché public. Nous espérons une troisième saison l'été prochain.



4.5 **Initiatives du conseil**

Tout en concentrant ses activités à la réalisation des actions prioritaires identifiées dans le plan directeur de quartier, le conseil de quartier de Val-Bélair a poursuivi son travail sur ces principaux axes d'intervention :

4.5.1 **Environnement**

À plusieurs reprises, dans le cadre de demandes d'opinion concernant des modifications de zonage, les membres du conseil ont fait part de leur préoccupation à propos des coupes d'arbres qui semblaient abusives.

4.5.2 **Comité « Information et vie communautaire »**

Une journée d'information des organismes communautaires (stands) s'est tenue lors de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier le 17 mars 2010 au centre culturel Georges-Dor. Une dizaine d'organismes ont participé à cette activité et ont pu faire connaître leurs activités et leurs réalisations. L'événement a été très apprécié par les participants.

4.5.3 **Comité « Accueil des nouveaux arrivants »**

Cent cinquante pochettes ont été préparées. Un article publié dans le bulletin municipal au printemps invitait les nouveaux arrivants à se la procurer. Une centaine de personnes l'ont fait.

4.5.4 **Comité « Sécuri-Parc »**

Lors d'une réunion, plusieurs citoyens ont rencontré le conseil afin de trouver des solutions au problème des gangs de rue dans les parcs. Après plusieurs plaintes, il nous fallait trouver des solutions rapidement.

M. Sylvain Légaré a créé un comité sur la sécurité dans les parcs. Malheureusement, une seule réunion a eu lieu. La maison des jeunes et Vélo-Sécur ont pris la relève. Le dossier est à suivre pour l'été 2011.

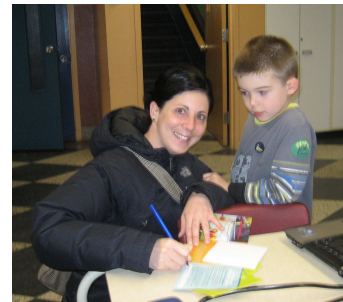
4.5.5 **Comité « Sécurité routière »**

M^{mes} Francine Dion et Suzanne Fournier représentent le secteur de Val-Bélair au Comité Sécurité routière de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles. En 2010, elles ont participé à quatre réunions.

Elles ont organisé trois activités de sensibilisation à la sécurité routière, en collaboration avec les services de garde scolaire et la pharmacie Uniprix et dans le cadre de la campagne **La Rue pour tous** parrainée par l'organisme Vélo-Québec. Une présentation avec photos a été offerte dans les établissements suivants :

Date	Établissement	Nombre de dépliants distribués
1 ^{er} juin	Pharmacie Uniprix	140
4 juin	École du Val-Joli	160
10 novembre	École La Chanterelle	200

Près d'une centaine de dépliants de sensibilisation, prenant la forme d'un contrat d'engagement des automobilistes en regard des pratiques de conduite sécuritaires, ont été déposés dans des présentoirs du centre culturel Georges-Dor, de la bibliothèque Félix-Leclerc, de la maison des jeunes L'Escapade, etc.



Les enfants ont été sensibilisés à la sécurité routière dans le cadre d'activités au cours desquelles ils recevaient un brassard et un dépliant d'engagement à remettre à leurs parents. La majorité des parents rencontrés reconnaissent l'existence d'un problème de sécurité routière souvent lié à la vitesse dans les quartiers résidentiels. Ils soulignent aussi l'absence de la police dans les rues.

Les services de garde des écoles Jules-Émond et Amédée-Boutin ont reçus 400 dépliants et prévoient organiser des activités de sensibilisation avec la collaboration du Service de police au printemps 2011.

Au cours de cette campagne, environ 1000 dépliants d'engagement auront été distribués et nous espérons ainsi avoir contribué à éviter des accidents.

Nous souhaitons que cet exercice de réflexion auprès des enfants et de leurs parents soit à l'origine de comportements plus civilisés de la part des automobilistes de façon à les protéger, que ce soit en tant que piétons ou cyclistes.

En général, on a eu de bons commentaires. Cette campagne était nécessaire, car la vitesse dans les rues résidentielles est un fléau. Malheureusement, la police n'est pas assez visible aux bonnes heures pour intercepter les fautifs.

« Les cyclistes sont perçus comme étant dangereux lorsqu'ils circulent dans les rues hors de la piste cyclable. Ils ne font pas d'arrêt aux feux rouges, pas d'arrêt obligatoire, pas de signal

indiquant un virage. Ils traversent les rues en diagonale et ils sont un mauvais exemple pour les enfants surtout s'ils sont en groupe. »

En 2011, on préparera au moins une autre campagne de sensibilisation à la sécurité routière en collaboration avec la Société d'assurance automobile du Québec.

4.5.6 Comité de défavorisation

Les postes des organisateurs communautaires absents n'ayant pas été pourvus, le comité n'a tenu aucune activité en 2010. Nous espérons que les activités reprendront en 2011, car les besoins ont grandi avec le nombre de résidants. L'absence de locaux du CLSC et la désorganisation locale des services sociocommunautaires commencent à se faire sentir auprès de certaines clientèles ou de groupes communautaires.

4.6 Autres sujets discutés

Outre les actions entreprises par le conseil de quartier, d'autres sujets ont été discutés lors de nos réunions mensuelles et ont fait l'objet d'un suivi de la part de l'administration municipale. Plusieurs d'entre eux ont été amenés par des citoyennes ou des citoyens ou encore par des organismes.

Le conseil de quartier est un excellent lieu d'échanges et de discussions pour toute question d'intérêt collectif touchant la qualité de vie du quartier. De plus, grâce à ses relations avec la Ville de Québec et à la présence des conseillers municipaux, le conseil bénéficie d'information privilégiée concernant plusieurs dossiers municipaux.

Parmi les sujets discutés en 2010, mentionnons les travaux routiers et le prolongement des rues, les modifications à la signalisation, le réaménagement des parcs, les bassins de rétention, la qualité de l'eau potable et sa fluoration, l'aménagement de sentiers sur le mont Bélair, les élections municipales, etc.

5. Orientations 2011

Le suivi et la mise en œuvre du plan de quartier sera, pour l'année 2011, la principale préoccupation du conseil. Ce dernier travaillera en collaboration avec l'Arrondissement et les partenaires du milieu afin de s'assurer que les actions retenues, et surtout les priorités établies conjointement avec la population, seront réalisées.

Ces préoccupations seront également incluses dans le plan d'action du conseil de quartier. En 2011, le conseil d'administration poursuivra son travail au sujet de la sécurité et de la protection de l'environnement. Il demeurera surtout à l'écoute des résidants et des résidentes et sera prêt à appuyer leur démarche visant l'intérêt collectif du quartier.

6. Bilan et états financiers au 31 décembre 2010

En 2010, le solde au compte en début d'année était de 1075,07 \$. De ce montant, 757,90 \$ ont été dépensés afin de couvrir notamment des frais d'administration bancaires, postaux et de secrétariat. La source de revenus, soit une subvention, a été de 828 \$. Le solde au 31 décembre 2010 était de 1080 \$.